République française
Département de l'Yonne
CNE CHATEL CENSOIR

Séance du samedi 25 mars 2023

Date de la convocation: 20/03/2023

Membres en exercice : 15

Présents : 8

Votants: 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstentions : 0

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-cinq mars l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Olivier MAGUET,

Présents : Olivier MAGUET, Annick IENZER, Joël BOISSIERE, Anne COLLINOT, Richard DETHYRE, Laurence HOURLIER, Jacky PECHERY, Flavie ROUSSEAU-LEKUCHULA

Représentés : Thomas HOURLIER par Laurence HOURLIER, Emilie KONNERT par Olivier MAGUET, Catherine PECHERY par Jacky PECHERY

Excusés :

Absents: Adeline BEAUFUMÉ, Jean-Jacques DEBIEVE, Barbara LOUCHART, Michèle MATHIEU

OBLIGATION DECLARATIVE POUR LE BUDGET ANNEXE ENSEMBLE ECOTOURISTIQUE - (D_2023_129)

Le Maire expose au conseil municipal que la délibération 2022-094 du 25 novembre 2022 décidant de la création d'un budget annexe pour l'ensemble écotouristique doit être complétée par le choix des obligations déclaratives en matière de TVA et propose que cette obligation déclarative soit trimestrielle.
Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et par un vote à main levée à l'unanimité,
DECIDE que le budget annexe ensemble écotouristique de Châtel-Censoir sera soumis à une obligation déclarative trimestrielle,
AUTORISE le Maire à signer tout document inhérent à la présente délibération.

Ainsi délibéré, les jours mois et an, et que dessus ont signé tous les membres présents.

Secrétaire de séance
Annick IENZER

Le Maire
Olivier MAGUET

MAIRIE DE CHÂTEL-CENSOIR 89660

Sous Préfecture AVALLON (Yonne)
Date de réception de l'AR: 30/03/2023
089-218900918-20230325-D_2023_129-DE